

COMMUNE

# Namur ne réduit pas son personnel

C'est la volonté affichée par la majorité. Mais depuis 2010, les dépenses en personnel restent en hausse

**P**our compenser une aggravation de sa situation financière, la Ville de Namur avait annoncé, fin 2014, ne plus remplacer les départs à la pension. Pourtant, le personnel communal n'a jamais été aussi nombreux. « L'important, c'est de maîtriser les dépenses, et on s'y tient », reprend l'échevin cdH Baudouin Sohier.

En 2014, pour faire face à la détérioration des finances communales, le collège namurois décidait d'augmenter les impôts et surtout de réduire le personnel. Cela devait se faire sans licenciement. Mais jusqu'en 2020, plus aucun départ à la pension ne devait être compensé.

Pourtant, aujourd'hui, le nombre de personnes travaillant pour la Ville de Namur n'a jamais été aussi élevé. En 2015, date des derniers chiffres communiqués par l'administration communale, Namur comptait 1.323 employés en équivalent temps plein (ETP). Une hausse significative par rapport à 2012, année où le personnel communal s'élevait à 1.245 ETP. « En 2014, une augmentation substantielle du personnel s'est produite suite à l'intégration du personnel des bibliothèques ainsi qu'à la convention avec le BEP », nous précise-t-on au niveau du service du personnel. « Ces projets étant subventionnés, ils n'ont pas provoqué d'augmentation de la masse salariale. »

Peu importe : si on retire ces emplois-qui-ne-coûtent-rien, le personnel communal namurois est globalement très stable depuis

2011. Il l'est même depuis plus longtemps. En 2010, Namur comptait 1.300 ETP, mais ce nombre comprenait alors encore les pompiers, transférés depuis dans la grande zone de secours Namur-Andenne-Gembloux-Eghezée.

## 70 MILLIONS DE DÉPENSES

Au point de vue financier, aspect le plus important, les dépenses en personnel ne cessent non plus d'augmenter. En 2011, le paiement des fonctionnaires namurois représentait 58,763 millions d'euros, hors salaires des pompiers. Cette somme est passée à 63,281 millions en 2013 et même plus de 68 millions en 2014. La situation s'est stabilisée l'an dernier mais les dépenses en personnel devraient dépasser les 70 millions d'euros cette année.

En soi, cela n'a rien d'honteux. Il y a effectivement beaucoup à faire à Namur, et tant mieux si la commune tente de remplir ses missions en engageant. Cependant, si les dépenses en personnel ne sont pas maîtrisées, le collège cdH-MR-Ecolo ne risque-t-il pas d'augmenter à nouveau les impôts ou créer de nouvelles taxes ?

« Notre but, ça n'est pas de vouloir moins de personnel, mais de maîtriser les dépenses », réagit Baudouin Sohier (cdH), échevin du personnel. « C'était ça la problématique de base : essayer de tenir la route au niveau budgétaire. Et pour l'instant, on se maintient dans les marges que nous avions prévues. » Contrairement à ce qui avait été annoncé, « tous » les départs à la pension ne sont



Les dépenses de personnel ne baissent pas, à Namur. « Mais notre but, c'est qu'elles soient maîtrisées », explique l'échevin responsable. © V.L.

donc pas laissés sans suite. « Si un départ pose un gros problème, notamment de sécurité, on remplace. Si une personne chargée de l'entretien des écoles part à la retraite, par exemple, on doit aussi la remplacer. On ne va pas laisser les classes sales. Même chose, notamment, pour une employée d'une piscine : on ne va pas la fermer parce que le personnel part à la retraite. En fonction des situations, on remplace ou pas. » Baudouin Sohier reconnaît toutefois que des engagements, non prévus, il y a à quelques années, ont encore eu lieu. « On a eu des missions complémentaires. On a dû engager cinq personnes pour suivre les dossiers Feder. Ce n'était pas prévu au départ, mais on ne pouvait pas abandonner ces dossiers ! On a également décidé de se lancer dans les SAC, les sanctions administratives communales. Il faut engager pour qu'on puisse poursuivre, mais ça va amener des recettes ! On sait aussi qu'au niveau des non-remplacements des départs à la retraite, l'impact le plus important se fera sentir en 2017 et 2018. »

Pas d'aggravation de la situation financière, donc, selon le collège. Personne ne s'en plaindra. Même si on peut se demander si la situation n'avait dès lors pas été dramatisée en 2014. C.H.

## Par rapport à la population

# L'administration namuroise est de loin la plus grosse

## Personnel communal par habitant

Commune	Habitants	Employés	Proportion
Namur	110.632	1.323	1 pour 84 habitants
Andenne	26.281	209	1 pour 126 habitants
Gembloux	25.528	161, 30	1 pour 158 habitants
Dinant	13.494	109	1 pour 124 habitants

Dans la province de Namur, la capitale wallonne possède, et de loin, la plus grosse administration communale. C'est logique vu qu'elle est, de loin aussi, la ville la plus peuplée. Mais proportionnellement au nombre d'habitants, le constat reste le même. Par rapport à d'autres « grosses » communes de la province, Namur compte ainsi au moins 50 % d'employés en plus, proportionnellement à sa population. La faute aux

élus namurois ? Pas vraiment. Comme nous l'écrivions déjà en 2010, Namur offre de nombreux services introuvables, du moins en aussi grand nombre, dans la majorité des communes voisines : de grosses bibliothèques, de nombreuses écoles, des crèches... mais aussi des piscines, équipements indispensables mais véritables gouffres financiers. Et les habitants des communes voisines profitent logiquement de ces infrastructures. Faudrait-il faire payer les entités

voisines, pour compenser ces dépenses ?

À l'époque, l'échevin du personnel Geneviève Lazaron (cdH) ne l'envisageait pas.

Quant au bourgmestre de Fernelmont, Jean-Claude Nihoul (cdH), il rappelait que Namur bénéficie beaucoup plus du fonds des communes ou d'autres subsides régionaux. Une façon de compenser, quelque part, ces dépenses inhérentes au statut de ville. C.



Baudouin Sohier, échevin (cdH) du personnel. © J.N.

## NAMUR - CENTRE COMMERCIAL

# Le PS veut que la Ville reprenne le dossier au privé

Nous vous l'expliquions dans nos éditions de ce mardi, le promoteur « Urbanove », censé s'occuper de la construction centre commercial à Namur vient de jeter le gant. Actuellement en réorganisation judiciaire, il cherche un repreneur pour le projet. Une annonce qui a suscité beaucoup de réactions politiques... Mais comme le souligne le PS dans un communiqué, le projet de centre commercial n'est pas pour autant K.O. Et pour le groupe d'opposition, il est temps pour la Ville d'intervenir. « Le Collège communal ne peut se limiter à

prendre acte de cette situation et attendre le bon vouloir d'un nouvel investisseur : il doit relever le gant. Le Groupe PS demande l'analyse juridique d'un cabinet indépendant où l'opposition serait associée. Les investisseurs se reflètent ce dossier depuis des années, dans lequel la Ville n'a rien à dire. Il est scandaleux que le secteur public soit l'instrument de financiers. Soyons sérieux ! Nous demandons que la Ville rebatte les cartes, sorte de cette convention avec le privé et reprenne ce dossier en main. » Les socialistes espèrent également que le collège profite de

ce contretemps pour revoir un projet selon eux « démesuré » avec ses 23.000 mètres carrés. « (...) Le promoteur Urbanove lui-même a admis que le commerce namurois allait être chamboulé. L'intensité commerciale (fréquentation des commerces) va inévitablement chuter dans le bas de la ville au profit du haut de la ville. » Autre point d'achoppement pour le PS : la mobilité. « Le Centre commercial va augmenter l'offre commerciale de Namur de près de 50 % et selon, la majorité cdH-MR-Ecolo va induire un effet d'entraînement avec l'ouverture ou la réouverture



Le projet attend toujours un repreneur. © D.R.

de commerces dans le centre-ville. Comment demain

cet afflux de près de 50 % de clients supplémentaires, pour la

viabilité nécessaire à ce projet, va-t-il être absorbé en termes de mobilité et de parking alors que Namur est déjà proche de l'asphyxie ? »

Même s'il se dit pour la construction d'un centre commercial en centre-ville (et non en périphérie), le groupe d'opposition souhaite un projet à taille humaine, préservant le parc Léopold, ouvert vers Bomel, offrant une mixité de services (et pas que des commerces), avec surtout des places de parking en suffisance...

« À ce titre, le PS reste convaincu que, bien plus qu'un centre commercial, l'augmentation de l'offre de parking et l'amélioration de la mobilité (chaotique depuis plusieurs semaines) à Namur restent les 1ers critères de succès de notre attractivité commerciale. » C.